

Avis publics



ORDONNANCES NUMÉROS 2026-26-005 à 2026-26-011

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement a édicté, à sa séance du 9 mars 2026, les ordonnances suivantes :

ORDONNANCE NUMÉRO 2026-26-005, permettant exceptionnellement le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites, les dates et l'horaire des événements indiqués dans le tableau en annexe, en vertu du *Règlement sur le bruit* (RCA-180, articles 7 (2°) et 39);

ORDONNANCE NUMÉRO 2026-26-006, permettant exceptionnellement de vendre des articles promotionnels reliés aux événements, de la nourriture et des boissons alcooliques ou non ainsi que de consommer des boissons alcooliques exclusivement selon les sites, les dates et l'horaire des événements indiqués dans le tableau en annexe, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., c. P-1, articles 3 et 8);

ORDONNANCE NUMÉRO 2026-26-007, permettant exceptionnellement de procéder à la fermeture de rues selon les sites, les dates et l'horaire des événements indiqués dans le tableau en annexe, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., c. C-4.1, article 3);

ORDONNANCE NUMÉRO 2026-26-008, permettant de peindre, avec de la peinture soluble à l'eau, sur les trottoirs et sur la surface de la chaussée de la rue selon les sites, les dates et l'horaire des événements indiqués dans le tableau en annexe, en vertu du *Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain* (R.R.V.M., c. P-12.2, article 7);

ORDONNANCE NUMÉRO 2026-26-009, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur dans le cadre de certains événements organisés par les établissements scolaires, en vertu du *Règlement sur le bruit* (RCA-180, articles 7 (2°) et 39);

ORDONNANCE NUMÉRO 2026-26-010, permettant de peindre, avec de la peinture soluble à l'eau, sur les trottoirs et sur la surface de la chaussée dans le cadre de certains événements organisés par les établissements scolaires, en vertu du *Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain* (R.R.V.M., c. P-12.2, article 7);

ORDONNANCE NUMÉRO 2026-26-011, permettant de retirer et de modifier des voies de circulation à l'usage exclusif des autobus et de certaines autres catégories de véhicules, du lundi au dimanche entre 7 h et 19 h sur un tronçon de la rue Bélanger et d'autoriser l'installation de l'ensemble de la signalisation requise, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., c. C-4.1);

Lesdites ordonnances sont annexées au présent avis.

Fait à Montréal, ce 10 mars 2026.

Arnaud Saint-Laurent, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Certificat de publication

Je, soussigné, Arnaud Saint-Laurent, secrétaire d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus à la date et de la façon suivante, conformément au *Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (RCA-142).

Publication sur le site internet de l'arrondissement en date du 10 mars 2026.

Fait à Montréal, ce 10 mars 2026.

Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal - Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

2026-26-005

**ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS
DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE EN
2026**

**RÈGLEMENT SUR LE BRUIT ET LES NUISANCES
(RCA-180, articles 7(2^o) et 39)**

À la séance du 9 mars 2026, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. À l'occasion des activités énumérées dans la programmation d'événements dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2026, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites identifiés dans l'annexe A.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ces sites.
3. Les autorisations visées à l'article 1 sont valables selon les sites, les dates et les heures des événements indiqués dans l'annexe A.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

2026-26-006

**ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS
DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE EN
2026**

**RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE SUR LE DOMAINE PUBLIC
(R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8)**

À la séance du 9 mars 2026, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. À l'occasion des activités énumérées dans la programmation d'événements dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2026, selon les modalités prévues dans l'annexe A, il est exceptionnellement permis de vendre des articles promotionnels reliés aux événements, de la nourriture et des boissons alcooliques ou non ainsi que de consommer des boissons alcooliques, exclusivement sur les sites identifiés à cet effet.
2. Les autorisations visées à l'article 1 sont valables aux dates et aux heures indiquées à l'annexe A.
3. L'article 1 ne doit pas être interprété comme autorisant un usage ou une chose incompatible avec la Loi sur les produits alimentaires (L.R.Q., c. P-29) ou tout règlement adopté en vertu de celle-ci.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

2026-26-007	ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE EN 2026
-------------	---

**RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
(R.R.V.M., c. C-4.1, article 3)**

À la séance du 9 mars 2026, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. À l'occasion des activités énumérées dans la programmation d'événements dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2026, selon les modalités prévues dans l'annexe A, il est exceptionnellement permis de procéder à la fermeture de rues sur les sites identifiés à cet effet.
2. L'autorisation visée à l'article 1 est valable aux dates et aux heures indiquées à l'annexe A.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

2026-26-008

**ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS
DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE EN
2026**

**RÈGLEMENT SUR LA PROPRETÉ ET SUR LA PROTECTION DU DOMAINE
PUBLIC ET DU MOBILIER URBAIN
(R.R.V.M. c. P-12.2, article 7)**

À la séance du 9 mars 2026, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. À l'occasion des activités énumérées dans la programmation d'événements dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2026, il est permis de peindre, avec de la peinture soluble à l'eau, sur les trottoirs et sur la surface de la chaussée de la rue selon les sites, les dates et l'horaire des événements indiqués dans l'annexe A.
2. Durant l'exécution des travaux de peinture :
 - 1° une allée de circulation d'au moins 60 cm sur le trottoir doit être maintenue à la disposition des piétons;
 - 2° la peinture ne doit pas empiéter sur un signal de circulation tels une ligne, une marque ou un signe au sol.
3. L'autorisation visée à l'article 1 est valable selon les sites, les dates et l'horaire des événements indiqués dans l'annexe A.
4. Les organisateurs de ces événements sont responsables de l'application de la présente ordonnance.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

ANNEXE A : Demande de dérogations aux règlements municipaux

Pour les événements tenus à partir du 2 avril 2024 - No de sommaire : 1268724002

Détails de l'événement	Foule attendue	Date(s) et heures occupation du domaine public	Parc, espace vert ou place publique	Rue (s) et trottoir (s)	A.S. *1	V.P.A. *2	V. P.P. *2	C.V. A. *2	F.R. *3	V.H. *4	R.C. *3	URB. *5	MAR. *6	Commentaires
Événement : Cabane Masson Village Contenu : Cabane à sucre avec spectacle et animations Promoteur : Milieu de vie Masson Village Adresse : 5793, 2ième Avenue, Montréal, Qc, H1Y 2R1 Représenté par : Luc Corbin	250	Montage : 4 avril 2026 (12 h à 13 h) Événement : 4 avril 2026 (13 h 30 à 16 h) Démontage : 4 avril 2026 (16 h 30 à 17 h) Remise en cas d'intempérie : 5 avril 2026	Parc Rosemont		Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	
Événement : Chasse aux cocos Contenu : Animations, chasse aux cocos et musique Promoteur : Association des Commerçants et professionnels de Beaubien Est Adresse : 2381, rue Beaubien Est, Montréal, Qc, H2G 1N3 Représenté par : Antony Fortin	500	Montage : 4 avril 2026 (8 h à 10 h 45) Événement : 4 avril 2026 (11 h à 15 h) Démontage : 4 avril 2026 (15 h à 16 h) Remise en cas d'intempérie : 5 avril 2026	Parc Molson		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Événement : Exposition de violettes africaines et gesnériacées 2026 Contenu : Exposition de plantes d'intérieur Promoteur : Société des Saintpaulia de Montréal Adresse : 4101, rue Sherbrooke Est, Montréal, Qc, H1X 2B2 Représenté par : Crystal Martin Thériault	250	Montage : 17 avril 2026 (8 h à 23 h) Événement : 18 et 19 avril 2026 (8 h à 18 h) Démontage : 19 avril 2026 (18 h à 20 h)	Parc Maisonneuve		Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Événement : La Petite-Italie en fête Contenu : Exposition de voitures et animations Promoteur : Société de développement commercial Petite-Italie - Marché Jean-Talon Adresse : 201, rue Saint-Zotique Est, Montréal, Qc, H2S 1L2 Représenté par : Marco Mollé	500	Montage : 22 mai 2026 (16 h à 18 h) Événement : 22 mai 2026 (18 h à 21 h) Démontage : 22 mai 2026 (21 h à 23 h)	Parc de La Petite-Italie		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Événement : Distribution de végétaux, compost et paillis Contenu : Distribution de végétaux, compost et paillis auprès des citoyennes et citoyens de l'arrondissement Promoteur : Arrondissement de Rosemont-La Petie-Patrie Adresse : 5650, rue D'Iberville, Montréal, Qc, H2G 2B3 Représenté par : Véronique Gariépy	500	Montage : 23 mai 2026 (6 h à 8 h) Événement : 23 mai 2026 (8 h à 13 h) Démontage : 23 mai 2026 (13 h à 15 h)	Parc de la Louisiane et parc André-Lavallée		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Événement : Marcher et Rouler pour Dystrophie Musculaire Canada Contenu : Marcher ou rouler pour une collecte de fonds, événement communautaire, rassemblement, musique et animations Promoteur : Dystrophie Musculaire Canada Adresse : 1001, boulevard de Maisonneuve, Montréal, Qc, H2L 4P9 Représenté par : Sara Ait	200	Montage : 23 mai 2026 (8 h à 10 h) Événement : 23 mai 2026 (10 h à 14 h) Démontage : 23 mai 2026 (14 h à 15 h)	Parc Maisonneuve		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Événement : Azimut 5 - Masson en fête Contenu : Foire commerciale, animations, spectacles Promoteur : Société de développement commercial Promenade Masson Adresse : 5349, 4e Avenue, Montréal, Qc, H1Y 2V4 Représenté par : Kheir Djaghri	85 000	Montage : 3 juin 2026 (16 h à 20 h) Événement : 4, 5, 6 et 7 juin 2026 (8 h à 21 h) Démontage : 7 juin 2026 (17 h à 23 h) et 8 juin (6 h à 8 h)		Rue Masson entre la 1re Avenue et la 12e Avenue	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	
Événement : BBQ de la SDC Contenu : BBQ, animations, communautaire Promoteur : Société de développement commercial Petite-Italie - Marché Jean-Talon Adresse : 201, rue Saint-Zotique Est, Montréal, Qc, H2S 1L2 Représenté par : Marco Mollé	100	Montage : 4 juin 2026 (12 h à 15 h) Événement : 4 juin 2026 (15 h à 20 h) Démontage : 4 juin 2026 (20 h à 22 h) Remise en cas d'intempérie : 5 juin 2026	Parc Dante		Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	
Événement : Le Relais de l'ALPAR Johanne-Soucy Contenu : Course à relais pour les personnes âgées à mobilité réduite Promoteur : Association d'aide et de loisirs pour personnes à autonomie réduite Adresse : 5350, rue Lafond, Montréal, Qc, H1X 2X2 Représenté par : Karine Imbeault	100	Montage : 5 juin 2026 (9 h à 13 h) Événement : 5 juin 2026 (13 h à 16 h) Démontage : 5 juin 2026 (16 h à 17 h 30)	Parc André-Lavallée, plancher de danse du parc André-Lavallée		Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	
Événement : En route vers Italfest MTL Contenu : Événement culturel, célébration de la culture italienne, animations et concerts Promoteur : Société de développement commercial Petite-Italie - Marché Jean-Talon Adresse : 201, rue Saint-Zotique Est, Montréal, Qc, H2S 1L2 Représenté par : Marco Mollé	100	Montage : 7 et 14 juin 2026 (12 h à 14 h) Événement : 7 et 14 juin 2026 (14 h à 18 h) Démontage : 7 et 14 juin 2026 (18 h à 20 h) Remise en cas d'intempérie : 21 juin 2026	Parc de la Petite-Italie		Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	

ANNEXE A : Demande de dérogations aux règlements municipaux

Pour les événements tenus à partir du 2 avril 2024 - No de sommaire : 1268724002

Détails de l'événement	Foule attendue	Date(s) et heures occupation du domaine public	Parc, espace vert ou place publique	Rue (s) et trottoir (s)	A.S. *1	V.P.A. *2	V. P.P. *2	C.V. A. *2	F.R. *3	V.H. *4	R.C. *3	URB. *5	MAR. *6	Commentaires
Événement : Le dernier BBQ du député Gabriel Nadeau-Dubois Contenu : BBQ, animations, communautaire, discours Promoteur : Bureau de circonscription du député de Gouin à l'Assemblée nationale Adresse : 2602, rue Beaubien Est, Montréal, Qc, H2G 3C6 Représenté par : Samuel Fortin-Pouliot		Montage : 18 juin 2026 (12 h à 16 h) Événement : 18 juin 2026 (16 h à 19 h) Démontage : 18 juin 2026 (19 h à 20 h 30) Remise en cas d'intempérie : 19 juin 2026	Parc Molson		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Événement : Samedis pour emporter Contenu : Spectacles, animations, médiation culturelle et ateliers Promoteur : Société de développement commercial Petite-Italie - Marché Jean-Talon Adresse : 201, rue Saint-Zotique Est, Montréal, Qc, H2S 1L2 Représenté par : Marco Mollé	150	Montage : 20 juin, 4 et 18 juillet et 1er août 2026 (8 h à 11 h) Événement : 20 juin, 4 et 18 juillet et 1er août 2026 (11 h à 15 h) Démontage : 20 juin, 4 et 18 juillet et 1er août 2026 (15 h à 18 h) Remise en cas d'intempérie : 21 juin, 5 et 19 juillet, 2 août et 5 septembre 2026	Parc de la Petite-Italie, Parc Dante et Place Shamrock		Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	
Événement : Héritage 1976 – Rosemont en action, jeunesse en mouvement Contenu : Stations sportives multidisciplinaires avec animation dans le cadre du 50e anniversaire des Jeux Olympiques à Montréal Promoteur : Loisirs récréatifs et communautaires de Rosemont Adresse : 2705, rue Masson, Montréal, Qc, H1Y 1W6 Représenté par : Karine Brunet Laniel	400	Montage : 4, 11 et 18 juillet 2026 (8 h 30 à 9 h 30) Événement : 4, 11 et 18 juillet 2026 (9 h 30 à 11 h 30) Démontage : 4, 11 et 18 juillet 2026 (11 h 30 à 13 h) Remise en cas d'intempérie : 25 juillet 2026	Parc Étienne-Desmarreau		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Événement : Ital Auto Fest Contenu : Exposition de voitures italiennes de collection et animations Promoteur : Société de développement commercial Petite-Italie - Marché Jean-Talon Adresse : 201, rue Saint-Zotique Est, Montréal, Qc, H2S 1L2 Représenté par : Marco Mollé	4 000	Montage : 5 juillet 2026 (7 h à 9 h) Événement : 5 juillet 2026 (9 h à 16 h) Démontage : 5 juillet 2026 (16 h à 20 h)	Parc Dante	Rue Dante entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue Henri-Julien (rues transversales ouvertes).	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	
Événement : PlazaPalooza Contenu : Kiosques de vente, spectacles musicaux et animations Promoteur : Société de développement commercial de la Plaza St-Hubert Adresse : 6905, rue Saint-Hubert, Montréal, Qc, H2S 2M7 Représenté par : Mike Parente	150 000	Montage : 9 juillet 2026 (7 h à 11 h) Événement : 9 au 12 juillet 2026 (7 h à 23 h) Démontage : 12 juillet 2026 (17 h à 19 h)		Saint-Hubert entre de Bellechasse et Jean-Talon Est et rue Bélanger entre rue de Chateaubriand et rue Saint-André.	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	
Événement : Jeudis antipasti Contenu : Concerts et animations Promoteur : Société de développement commercial Petite-Italie - Marché Jean-Talon Adresse : 201, rue Saint-Zotique Est, Montréal, Qc, H2S 1L2 Représenté par : Marco Mollé	150	Montage : 9 et 23 juillet, 13 et 27 août 2026 (12 h à 17 h) Événement : 9 et 23 juillet, 13 et 27 août (17 h à 21 h) Démontage : 9 et 23 juillet, 13 et 27 août (21 h à 23 h) Remise en cas d'intempérie : 16 et 30 juillet, 20 août, 3 et 10 septembre 2026	Parc de la Petite-Italie, Parc Dante et Place Shamrock		Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	
Événement : ItalFestMTL Contenu : Événement culturel, célébration de la culture italienne, spectacles, animations Promoteur : Congrès National des Italo-Canadiens Adresse : 8370, boul. Lacordaire, Montréal, Qc, H1R 3Y6 Représenté par : Francesca Sacerdoti	450 000	Montage : 6 août 2026 (22 h à 24 h) et 7 août 2026 (12 h à 7 h) Événement : 7 au 9 août 2026 (9 h à 23 h) Démontage : 9 août 2026 (23 h à 24h) et 10 août 2026 (24 h à 15 h)	Parc de la Petite-Italie	Boulevard Saint-Laurent entre la rue Jean-Talon et la rue Beaubien	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	
Événement : Ferragosto sur Dante Contenu : Spectacles, animations, kiosques commerciaux et participation citoyenne Promoteur : Société de développement commercial Petite-Italie - Marché Jean-Talon Adresse : 201, rue Saint-Zotique Est, Montréal, Qc, H2S 1L2 Représenté par : Marco Mollé	200	Montage : 22 août et 23 août 2026 (8 h à 11 h) Événement : 22 août et 23 août 2026 (11 h à 22 h) Démontage : 22 août et 23 août 2026 (22 h à 23 h) Remise en cas d'intempérie : 29 août et 30 août 2026		Ruelle à l'intérieur du quadrilatère des rues Dante, Saint-Zotique Est, Saint-Dominique et de l'avenue Casgrain	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	

2026-26-009

**ORDONNANCE RELATIVE À CERTAINS ÉVÉNEMENTS SCOLAIRES
DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE**

**RÈGLEMENT SUR LE BRUIT ET LES NUISANCES
(RCA-180, articles 7(2^o) et 39)**

À la séance du 9 mars 2026, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. Malgré toute disposition contraire, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis lors des activités scolaires autorisées par le Directeur de la culture, des sports et du développement social et organisées par un établissement d'enseignement primaire ou secondaire situé sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

L'utilisation de mégaphones est cependant prohibée sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ces sites.
3. L'autorisation prévue à l'article 1 s'applique uniquement dans les parcs et sur les sites expressément autorisés par le Directeur de la culture, des sports et du développement social.

Elle est valide du lundi au vendredi, entre 8 h et 17 h, et ce, pendant l'année scolaire.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

2026-26-010

**ORDONNANCE RELATIVE À CERTAINS ÉVÉNEMENTS SCOLAIRES
DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE**

**RÈGLEMENT SUR LA PROPRIÉTÉ ET SUR LA PROTECTION DU DOMAINE
PUBLIC ET DU MOBILIER URBAIN
(R.R.V.M. c. P-12.2, article 7)**

À la séance du 9 mars 2026, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. Malgré toute disposition contraire, il est exceptionnellement permis de dessiner à craie et de peindre la chaussée avec une peinture soluble à l'eau lors des activités scolaires autorisées par le Directeur de la culture, des sports et du développement social et organisées par un établissement d'enseignement primaire ou secondaire situé sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.
2. L'autorisation prévue à l'article 1 s'applique uniquement sur les sites autorisés par le Directeur de la culture, des sports et du développement social.

Elle est valide du lundi au vendredi, entre 8 h et 17 h, et ce, pendant l'année scolaire.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

2026-26-011	ORDONNANCE VISANT À RETIRER ET À MODIFIER DES VOIES DE CIRCULATION À L'USAGE EXCLUSIF DES AUTOBUS ET DE CERTAINES AUTRES CATÉGORIES DE VÉHICULES SUR UN TRONÇON DE LA RUE BÉLANGER
-------------	---

**RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
(R.R.V.M., c. C-4.1, article 3)**

À la séance du 9 mars 2026, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. Le retrait d'une voie réservée à l'usage exclusif des autobus et de certaines autres catégories de véhicule sur la rue Bélanger, sur le côté sud, entre la 40e Avenue et la 43e Avenue.
2. La modification de la signalisation en conséquence

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement